

ihobe



*Implementation and enforcement of the environmental acquis
focussed on soil/subsoil protection and ecological reconstruction*

Agencia Regională pentru
Protecția Mediului
Timișoara

TWINNING PROJECT PHARE 2006/IB/EN-03

COMPOSANTE : 2

N° activité : 2.2.1

Nom activité : Environmental planning and policy

Dates mission : 15 au 18 Juillet 2008]

N° mission : 1

Expert : Jean Luc SADORGE

RAPPORT DE MISSION

Résumé :

L'objet de cette première mission était de faire le point sur l'état d'avancement du PRAM de la région Ouest, sur les principales difficultés rencontrées. Le deuxième objectif était d'établir un programme de travail pour la durée du jumelage, et notamment sur la manière de développer la coordination entre REPA et LEPA d'une part et entre Agences et Collectivités territoriales d'autre part.

Un séminaire et trois réunions de travail ont permis d'avancer sur ces questions. Les prochaines missions seront consacrées à la mise en place d'un Comité Consultatif pour l'articulation entre PRAM et mise en œuvre des fonds communautaires, à l'organisation d'un séminaire consacré à l'avancement du plan déchet et à l'établissement d'une stratégie régionale de l'éducation à l'environnement.

Visa chef de projet roumain:

Visa chef de projet français :

N°act	Date	Objet	Experts français	Contacts Roumanie
2-2	15.07.08	Préparation de la mission	JL Sadorge D. Fauconnier	
2-2	16.07.08	Rencontre avec la REPA	JL Sadorge	Ghizela Capanariu Mihela Pogan Marcel Lungu
2-2	17.07.08	Séminaire mise en œuvre du PRAM (cf ordre du jour) Présentation de l'état d'avancement du PRAM Discussion sur la création d'un Comité consultatif Présentation d'études de cas alsacien Présentation de l'état d'avancement des PLAM	JL Sadorge D Fauconnier	Cf liste des participants
2-2	17.07.08	Réunion de débriefing : organisation de la suite du programme	JL Sadorge D. Fauconnier	Ghizela Capanariu Mihela Pogan Marcel Lungu
2-2	18.07.08	Suite réunion de débriefing	JL Sadorge D. Fauconnier	Ghizela Capanariu Mihela Pogan Marcel Lungu

1/ DESCRIPTION DE LA MISSION

1.1/ Les enjeux de la mission :

Pour cette première mission, il s'agissait de bien réussir l'articulation avec les propositions du jumelage précédent, notamment pour la mise en œuvre des fonds communautaires, de faire un point sur l'état d'avancement du programme dans le domaine de l'environnement et de mettre en place des projets concrets pour la suite

1.2/ Réalisation

La mission s'est extrêmement bien déroulée, puisque non seulement, le principe de la mise en place d'un Comité Consultatif pour la mise en œuvre des fonds communautaire a été validé, mais l'organisation de deux séminaires a été décidé, l'un sur l'éducation à l'environnement en octobre et l'autre sur les déchets en novembre. Le Comité consultatif devrait être opérationnel début 2009.

2/ BILAN DE LA PREMIERE REUNION D'INFORMATION

La première réunion s'est déroulée au siège de l'ARPM et a permis de rencontrer Ghizela CEPANARIU, Mihela POGAN et Marcel LUNGU.

La réunion s'est tenue en trois parties : l'état d'avancement du PRAM, l'organisation souhaitable et le programme de travail à prévoir dans le cadre de jumelage et la préparation de l'atelier du 17 juillet.

2-1 L'état d'avancement du PRAM

Ghizela CEPANARIU confirme que les relations entre PRAM et l'Organisme Intermédiaire (OI) chargé de la gestion des fonds communautaires ne sont pas très développées : le directeur de l'OI ne participe pas aux réunions du groupe de travail du PRAM. Elle propose de l'inviter pour les prochaines réunions. Lorsque l'OI instruit un dossier, il sollicite l'avis du ministère de l'environnement qui interroge à son tour la REPA. L'avis remonte et redescend via le Ministère : il n'existe pas de relations de travail directes entre la REPA et l'OI. Le groupe de travail du PRAM se réunit théoriquement tous les 6 mois. Dans les faits, il ne s'est réuni qu'une fois en 2007.

Il appartient ensuite aux départements (judets) de mettre en œuvre le PRAM. A noter que le PRAM a été approuvé par le Conseil régional de développement (CDR) dont sont membres les 4 départements et les grandes villes. Par rapport aux versions précédentes, les priorités de PRAM n'ont pas été modifiées et sont classées dans l'ordre suivant :

- Gestion des déchets 38,08

- Dégradation de la qualité des eaux de surface	37,45
- Capacités administratives et institutionnelles	37,03
- Alimentation et qualité de l'eau potable	35,90
- Pollution atmosphérique	35,58
- Education écologique et Développement durable	35,55
- Dégradation des sols et eaux souterraines	34,71
- Tourisme et loisirs	34,68
- Dégradation de la biodiversité et du milieu naturel	31,50
- Santé publique	31,00
- Catastrophes naturelles ou anthropiques	30,93
- Urbanisation, transport routier et ferroviaire	28,65
- Les déchets :	

Les plans départementaux ont été réalisés par les LEPA ou sont en cours d'approbation. Le Ministère interdit l'incinération, les déchets seront donc enfouis dans des décharges contrôlées. Il existe toutefois la possibilité de valorisation énergétique des déchets d'emballage une fois triés et la ville de Timisoara a prévu de le faire. Les autres déchets seront traités de manière mécano-biologique.

Toutes les décharges non conformes devront être fermées d'ici 2017. Certaines l'ont déjà été. La fermeture de la décharge de Timisoara est programmée pour la fin de l'année 2008. L'opérateur a demandé l'autorisation de compacter les déchets et de les stocker de manière provisoire, mais la réglementation ne le prévoit pas. En effet le principe d'une nouvelle décharge située à 60 km de la ville, à l'est et d'un centre de tri et de transfert situé dans une zone industrielle du sud de la ville ont été actés, mais le dossier n'est toujours pas finalisé. Le coût de construction de la nouvelle décharge devrait être de 32 M Euros et celui du centre de tri de 2 M Euros.

Dans le département de Caras Severin, la décharge de Resita doit fermer en 2009. Un site a été trouvé à 20 km de la ville, mais une opposition se met en place. Le financement sera assuré pour partie avec des fonds structurels. Ce financement prévoit le nouvelle décharge départementale et 6 stations de transfert. Pour être éligible aux fonds structurels, les dossiers doivent être portés par une association intercommunale.

Le coût de gestion dans les nouvelles décharges devrait être de 18 Euros la tonne contre 5 à 10 dans les décharges actuelles.

Il est convenu, dans le cadre du jumelage d'organiser un séminaire permettant de faire le point sur l'état d'avancement du plan régional des déchets. Ce séminaire serait organisé en

partenariat entre les experts « déchets » et « planification » et serait l'occasion d'inviter l'ensemble des acteurs concernés, y compris les opérateurs privés.

- La biodiversité et Natura 2000

12 dossiers ont été déposés au financement FEDER dans ce domaine. Les maîtres d'ouvrages sont les départements, les parcs nationaux, l'ARPM, l'Université.

La loi transférant les Directives oiseau et habitat a été votée, mais les procédures précises de gestion des sites ne sont toujours pas arrêtées. En effet, le Gouvernement roumain a prévu la création d'une agence nationale des aires protégées, mais celle-ci n'a pas été créée à ce jour faute d'accord entre le service des forêts du Ministère de l'Agriculture qui a la responsabilité des parcs nationaux dans le dispositif actuel et le ministère de l'Environnement.

- Capacités administratives et institutionnelles

Ce chapitre traite de la formation des agents des LEPA et de la REPA. Des formations ont été dispensées dans le cadre du précédent jumelage, ce qui a permis de répondre à la demande. La REPA rencontre des difficultés dans le domaine des sites et sols pollués et attend beaucoup du nouveau jumelage dans ce domaine, et notamment des formations qui sont prévues dans ce cadre.

La principale difficulté dans le domaine des capacités administratives résulte du problème du financement des lieux de travail qui n'est toujours pas réglé pour la REPA, ainsi que pour les LEPA de Timis et d'Arad. Les travaux sont commencés, mais ont été arrêtés par manque de fonds en provenance du Ministère.

- Education à l'environnement

Madame CEPANARIU souhaite développer un programme régional sur ce thème. En effet, plusieurs initiatives sont prises par les LEPA, mais sans stratégie d'ensemble. Mihela POGAN pourrait coordonner un programme de ce type, avec notamment la mise en place d'un Centre régional de ressources consacré à ce thème.

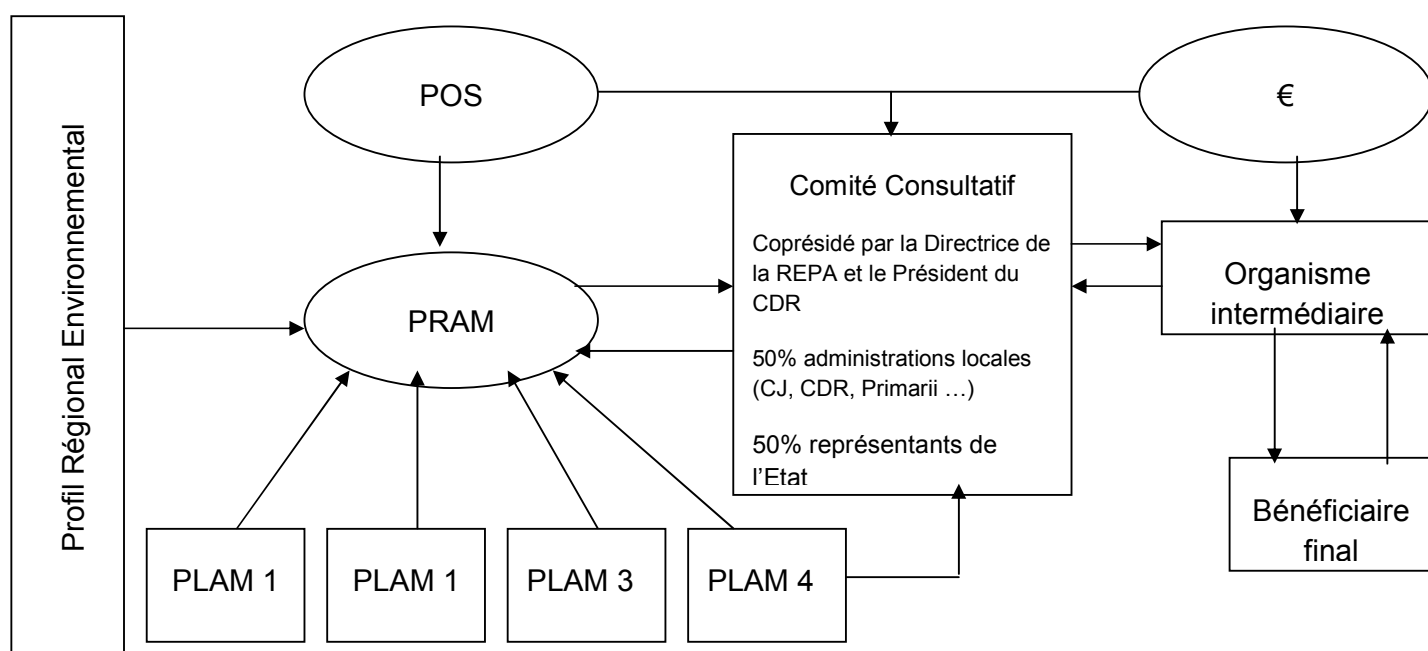
La proposition serait, dans le cadre du jumelage de mettre en place un séminaire consacré à l'éducation à l'environnement. Ce séminaire permettrait de recenser les actions existantes et de présenter l'expérience française. Le séminaire aurait pour but de lancer un programme régional qui aurait vocation à être pilote au niveau national.

- urbanisation : pour le moment les relations entre la REPA et les maires ne sont pas assez développées pour que ce thème soit traité de manière efficace
- les catastrophes naturelles ne sont pas de la compétence de la REPA, mais du Ministère de l'intérieur
- la gestion des cours d'eau et l'alimentation en eau potable sont de la compétence de l'Agence de l'eau. Les relations entre Agence et REPA sont bonnes.

2-2 L'organisation souhaitable

La discussion s'est ensuite engagée sur les relations avec l'OI et l'implication de la REPA dans la gestion des fonds communautaires, à partir du schéma qui avait été inséré dans le guide réalisé pour le niveau national dans le cadre du précédent jumelage. Après modification du « Comité de coordination » prévu dans le guide en « Comité consultatif », le schéma apparaît sous la forme suivante :

Exemple de création d'une plateforme de travail au niveau régional



Madame CEPANARIU considère que ce schéma, qui permettrait la création d'une dynamique régionale serait une bonne organisation. Dans tous les cas, elle propose d'inviter l'OI à chaque réunion de suivi du PRAM pour débattre des possibilités de financement des projets.

2-3 Programme de travail et préparation de la réunion du 17 juillet

Madame CEPANARIU demandera à Monsieur LOSCHIAN (Directeur de l'OI) de participer à cette réunion ou de s'y faire représenter pour présenter l'organisation de l'OI et ouvrir la discussion.

Les autres points de l'ordre du jour prévu sont inchangés.

3/ DESCRIPTIF DU SEMINAIRE

Dans un premier temps, après l'accueil par G CEPANARIU, M POGAN a présenté le dernier rapport d'avancement du PRAM. Ce rapport est disponible sur le site internet de l'ARPM (cf supra).

G.Cepanariu introduit la séquence suivante en indiquant qu'elle est très heureuse d'avoir un PRAM qui fixe clairement des objectifs. Par contre elle s'interroge sur la manière dont le PRAM peut être utilisé pour accéder aux financements communautaires.

Le schéma ci-dessus a ensuite été commenté, en insistant sur l'importance de présenter l'ensemble des dossiers au Comité consultatif pour une plus grande transparence, mais également pour permettre une mobilisation de l'ensemble des acteurs autour des actions du Pram et surtout de leur mise en œuvre.

Monsieur BARUTA représentant de l'OI explique que dans un premier temps, les dossiers financés étaient de gros projets, directement décidés au niveau national. Pour la période suivante, les propositions devraient remonter du niveau régional, et dans ce contexte un Comité consultatif serait utile pour bien identifier les besoins de la région. Cet exercice serait utile s'il n'impose pas des obligations.

Madame CEPANARIU donne ensuite la parole à la salle qui donne son approbation à un tel comité qui permettrait de développer les partenariats et de permettre une meilleure prise en compte de l'environnement par les élus locaux. Le principe de la création de ce Comité Consultatif est donc validé.

Il est convenu, dans le cadre du jumelage de mettre en place un groupe de travail chargé d'élaborer le règlement intérieur du Comité Consultatif, ainsi qu'un deuxième groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie régionale d'éducation à l'environnement.

Dans la deuxième partie du séminaire, j'ai ensuite présenté trois exemples de programmes environnementaux co-financés par les fonds européens en Alsace :

- le programme Life « Rhin Vivant » qui avec un volume financier de plus de 6 M Euros était le plus important de France
- le programme FEDER Innovation « Energivie », qui a été mis en œuvre entre 2003 et 2005 et se poursuit encore actuellement
- le programme FEDER Alsace « compétitivité régionale 2007 – 2013 » mis en œuvre par la Région

La troisième partie du séminaire était consacrée à un état d'avancement des PLAM dans chaque département. Il est confirmé que la gestion des déchets est bien la priorité partout et que la principale difficulté rencontrée est la capacité de travailler avec les autorités locales, que ce soit les départements ou les communes.

En conclusion du séminaire, GC propose, dans le cadre du jumelage, la mise en place du Comité consultatif, la mise en place d'une stratégie régionale consacrée à l'éducation à l'environnement, l'organisation d'un séminaire sur les déchets et un travail sur l'amélioration du partenariat entre REPA/LEPA et Départements et Villes.

4/ DISCUSSION ET VALIDATION DES PROCHAINES SESSIONS

Le bilan du séminaire et le programme d'action ont été débattus au cours de deux réunions auxquelles ont participé Ghizela Capanariu, Mihela Pogan, Marcel Lungu, D Fauconnier et JL Sadorge.

1 - La création du Comité Consultatif.

- Le comité Consultatif sera co-présidé par la Directrice de la REPA et le Président du Conseil Régional de Développement (qui est, en alternance, un des quatre Présidents de Conseil départemental).
- Les membres pourraient être les 4 Directeurs des Agences départementales de l'Environnement, les 4 Présidents de départements et les 4 maires des Villes. Les agences spécialisées (eau, santé publique...) pourraient être invitées en fonction des sujets traités.
- Le groupe de travail chargé d'élaborer les statuts du Conseil consultatif serait composé des membres du Comité de pilotage du PRAM, élargi aux représentants des 4 villes.

- Le Comité sera mis en place selon le calendrier suivant :
 - o Le groupe de travail se réunit pour travailler sur les statuts, sur la base d'un premier texte que j'aurai élaboré ;
 - o On demande officiellement aux 4 maires de nommer un représentant ;
 - o Les statuts sont soumis à l'approbation du CDR ;
 - o L'objectif est que le projet soit bouclé pour la fin de l'année.
- La première réunion pourrait avoir lieu dans la semaine du 17 au 21 novembre, en concordance avec le séminaire sur les déchets.

2 - Le séminaire sur les déchets

Pour optimiser les déplacements des participants, le groupe de travail sur le Comité Consultatif aura lieu le matin du premier jour et le séminaire déchet l'après midi du premier jour et le deuxième jour.

Le programme du séminaire pourrait être le suivant :

- AM du jour 1 :
Introduction par J VILLENEUVE. Présentation d'un système de collecte de déchets comparable à la région Ouest. Présentation de l'efficacité économique des stations de transfert : volume optimal de déchets par station. Comparaison avec des expériences françaises et européennes. Coûts de tri et de traitement. Comparaisons entre petites et grandes stations. Coûts supportés par les habitants, en tenant compte de la faible capacité à payer en Roumanie, comment favoriser les solutions les plus économiques.
- Jour 2 :
Présentation des projets par la REPA ;
Présentation des 3 plans départementaux existants et de ce qui est en cours à Hunedoara ;
Présentation des petits projets en cours, si possible avec une carte par les LEPA ;

Discussion sur l'articulation entre les petits projets en cours et les plans départementaux, car il n'est pas certain que les opérateurs aient été consultés par les départements. Il existe 10 à 15 opérateurs à l'échelle de la Région Ouest ;
Discussion générale sur l'avancement du PRAM.

3 - Stratégie régionale pour l'éducation à l'environnement

A l'occasion de la Présidence française de l'Union Européenne, l'Ambassadeur de France en Roumanie se rendra au Centre culturel français de Timisoara le 27 octobre. Cette venue serait l'occasion d'organiser un séminaire, qui porterait sur la mise en place d'une stratégie régionale d'éducation à l'environnement pour la région Ouest, tout en mettant plus particulièrement l'accent sur le centre existant de CEALA (Arad) et le projet de Timisoara. Cette stratégie pourrait être élaborée en partenariat avec la Région Alsace et la ville de Mulhouse, jumelée avec Timisoara. De plus, dans le cadre de la mission début juillet de Myriam DUCHENE, expert en communication, il a été envisagé de créer un partenariat avec le Centre culturel français et la Ville de Timisoara, sur une thématique de pédagogie de l'environnement.

Les invités du séminaire seraient La REPA, les LEPA, les villes, les parcs naturels, l'Inspection de l'éducation nationale, les ONG (Fondation Verte 2000), le centre culturel français de Timisoara.

Le programme pourrait être le suivant :

- Présentation de la stratégie régionale alsacienne par l'ARIENA ;
- Présentation de l'expérience de la ville de Mulhouse ;
- Présentation de l'éducation à l'environnement dans les écoles roumaines ;
- Présentation du centre de CEALA ;
- Présentation par M Duchêne des enjeux de l'éducation à l'environnement ;
- Présentation des objectifs du PRAM dans le domaine de l'éducation à l'environnement par M Pogan ;
- Discussion générale et conclusions.

A cela s'ajouterait une partie protocolaire, qui reste à préciser avec l'Ambassadeur de France et des représentants des Villes de Mulhouse et de Timisoara, de la région Alsace, du Conseil régional de développement...

ANNEXE
Liste des participants

Seminar: Studiu de caz privind problemele existente în implementarea și monitorizarea PRAM în Regiunea Vest
(Activity 2.2.1)

(Jean Luc SADORGE – Consiliul Regional al Abaciei, Franța)

17 Iulie 2008
Sediul ARPM Timisoara

Nr. Crt.	Nume si prenume	Institutiya reprezentata	Funcția	Directia (compartimentul)	Telefon	e-mail
1.	CORBI LEMEL CRISTIAN	COMITATUL JUDEȚEAN HUNEDOARA	CONSILIER	SECRETARIE	0254 251138	scorob@2000.ro@yahoo.com
2.	STĂCULEA AZURE	PAȘI VERDE	ȘEF GRUP	Programare	0256-226637	staculea@shimadzu.ro
3.	MEAGOE-PROBA OSCAR	ARM TIMIȘ	CONSILIER ASISTENT	MSC - PFP	0256-251045 ext. 107	meagoe@pftm.ro
4.	TABULE MILOLETA	ARM TIMIȘ	SECRETARIE	Ext. Indus. & Comerț Intern	0256-251045 ext. 219	tabule@pftm.ro
5.	BARCASA GERGETA	ARM HUNEDOARA	CONSILIER	PFP	0254-212552 212543	getabarcasa@yahoo.com
6.	TOLDOA RODICA ELINA	DIRECTIA AFISUL HUNEDOARA	șef imp.	G.R.A. (GROUPE)	0254-211403	rodica.toldo@pftm.ro
7.	KLOEHN DANIE	DIRECTIA AFISUL HUNEDOARA	șef imp.	imp.	0257-280562	robert.kloehn@pftm.ro
8.	BEANULI CORINA	ISJ SAHARUL DE LA TIMIȘ	SECRETARIE	SECRETARIE	025601147	beanu_corina@yahoo.com
9.	BUDA LOUISA	ARM ARAD	CONSILIER	Planific. Muncii	0257-481461 0257-480338	offic@pftm.ro
10.	TAFER JEAN	ARM ARAD	CONSILIER	Planific. Muncii	0257-481461 0257-480338	jean.taffer@pftm.ro
11.	Loays J. Marie	ARPM Timisoara	secretar	Relatii Externe	0256-200526	marie@arpm.ro

12.	TURIE TUDORA	CJ MEA	secretar	MEI - CJM	0257 2810	turietudora@gmail.com
13.	BARBONI ALISA	CJ ARAD	consilier	MEI - CJPS	0257 261280	alisanbarboni@yahoo.com
14.	NOVAE LAVANDA	CJ Covasna	impunator	SECRETARIE - Compartiment Mea	0258-221420	lavanovanova@yahoo.com
15.	CHALP MELANIA	ARM Caras-Severin	consilier	RSC P.A.P.	0253-223053	melania.chalp@yahoo.com
16.	CHUZAN MARIA	A.S.P. ARAD	secretar	SECRETARIA	0257-481467	
17.	DRAGANESCU IOANEL	A.S.P. ARAD	COORD. ȘEF ARMATA	SECRETARIA	0257-480497	ioan.draganescu@yahoo.com
18.	VLAICU MARIANA	DIRECTIA AFISUL SANAT	ȘEF GRUP	SECRETARIE	0256-220075	maria.vlaicu@yahoo.com
19.	PAVEL VALERIA	C.J. TIMIȘ	consilier	Compartiment Mea	0256-46363	valeria.pavel@pftm.ro
20.	Pășcuț Alina		șef grup		0256-200527	alinapascu@yahoo.com
21.	SADORGE JEAN LUC	Regiunea	șef grup	Relatii Externe	0256 616295	jean.luc.sadge@regiunea.ro
22.	OCĂRIȘAN ANIOLA	ARM TIMISOARA	șef grup	Relatii Externe	0256/200526	ocarisana@pftm.ro
23.	GEORGHEA MIAM	ARM TIMISOARA	șef grup	P.P.P.	0256/200526	georgheamiam@yahoo.com
24.	CIOABA PETRONELA	ARM TIMISOARA	consilier	P.P.P.	0256/200526	cioaba@pftm.ro
25.	PIȘCU MIHAELA	ARM TIMISOARA	consilier	P.P.P.	0256-200526	pisclu@pftm.ro
26.						
27.						